CEROM







Le tourisme réunionnais : une activité diversifiée, fortement dépendante des résidents

Les dépenses des touristes à La Réunion ont atteint 846 millions d'euros en 2005, dont plus de la moitié réalisée par la clientèle locale. Bien que ces dépenses ne représentent que 2,6 % de la valeur ajoutée totale du département, le tourisme participe fortement à la diversification économique de l'île et sa forte intensité en main-d'œuvre en fait un pourvoyeur d'emplois significatif avec 9 000 emplois directs. Par ailleurs, le secteur touristique représente la première source d'exportation de l'île et contribue à sa notoriété et à sa visibilité.

846 millions d'euros de dépenses touristiques en 2005

Le tourisme international a connu, ces vingtcinq dernières années, un essor considérable. La Réunion n'est pas restée en marge de cette expansion mondiale avant que des difficultés structurelles (le manque d'hébergements, l'indisponibilité foncière, l'accès aérien restreint et l'insuffisante organisation collective), ainsi que la crise sanitaire liée au chikungunya en 2006, n'impactent l'activité touristique de l'île.

Cependant, contrairement à d'autres secteurs d'activités tels que l'industrie ou l'agriculture, le tourisme reste difficile à appréhender. Les statistiques disponibles sur sa nature, sa progression et son impact économique sont dispersées et incomplètes. Traditionnellement, elles consistent en une observation de statistiques physiques (flux d'arrivées, nombre de nuitées, etc.) et de quelques agrégats monétaires. La raison principale de ce manque d'informations vient de sa nature même : le tourisme ne se définit pas par la fourniture d'une gamme spécifique de produits aisément identifiables, mais par l'ensemble des activités développées par un visiteur¹ pour un voyage et pendant ce voyage.

Afin d'appréhender l'impact global de cette activité sur l'économie de La Réunion, l'IE-DOM et l'INSEE ont développé, au sein d'un partenariat CEROM², un **Compte Satellite du Tourisme** qui fournit des données détaillées sur l'activité touristique en suivant les recommandations de l'Organisation Mondiale du Tourisme.

- 1 Un visiteur désigne toute personne qui se déplace vers un lieu situé en dehors de son environnement habituel pour une durée inférieure à douze mois et dont le motif de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité. Un visiteur se définit, d'une part, par la durée de sa visite (s'il passe au moins une nuit hors de son environnement habituel il s'agit d'un touriste et s'il y passe seulement la journée il s'agit d'un excursionniste), d'autre part, par l'objet de sa visite (personnel ou professionnel) et enfin par son lieu de résidence (résident ou non du territoire observé).
- 2 Le partenariat CEROM (Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer) regroupe l'IEDOM, l'INSEE et l'AFD. Sa principale mission est la production des comptes économiques rapides.



L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DÉPENDANTE DES RÉSIDENTS

846 millions d'euros de dépenses touristiques en 2005

Pour l'année 2005, les dépenses touristiques sont estimées à 846 millions d'euros. Ce montant englobe les dépenses des touristes **non-résidents** réalisées pour et pendant leurs séjours (tourisme récepteur), les consommations des **résidents** visitant l'île ainsi que leurs dépenses auprès d'entreprises à vocation touristique - agences de voyages et transporteurs aériens - établies à La Réunion pour se rendre à l'extérieur de l'île (tourisme domestique).

Le transport : première dépense touristique

Les visiteurs consacrent 257 millions d'euros aux transports (par route, par eau et par voie aérienne) ce qui représente 30 % de la totalité des dépenses touristiques et positionne ces dernières comme le principal poste de dépenses des visiteurs. L'insularité fait du transport aérien la principale dépense de ce poste avec près de 179 millions d'euros déboursés par les visiteurs pour venir dans le département ou le quitter. Le secteur de la location de véhicules est un acteur important de l'industrie touristique (55 millions d'euros dépensés en 2005) car La Réunion se visite principalement en automobile.

Importance des achats touristiques...

Outre les services, une partie des dépenses des visiteurs concerne les achats effectués dans les commerces de l'île (hypermarchés, supérettes, marchés forains ou directement auprès de producteurs), en particuliers les cadeaux et souvenirs ainsi que les achats de carburant pour leurs véhicules. L'ensemble de ces achats s'élève à 242 millions d'euros, soit 29 % de l'ensemble des dépenses touristiques, ce qui en constitue la deuxième source.

...devant l'hôtellerie - restauration...

Bien qu'étant le secteur le plus emblématique des activités touristiques, la branche « hôtel-lerie-restauration » ne rassemble qu'un peu moins du quart de l'ensemble des dépenses touristiques. Le service d'hébergement en reste l'objet principal, mais le service de restauration représente également un poste de dépenses non négligeable de l'activité des hôtels, gîtes et chambres d'hôtes fournissant cette prestation. À titre d'exemple, la restauration représente 41 % des dépenses faites par les visiteurs dans les hôtels classés de l'île

...ainsi que les agences de voyage et les loisirs

Acteurs majeurs dans l'élaboration et la distribution de forfaits, c'est-à-dire dans la constitution de séjours combinant plusieurs prestations comme le transport, l'hébergement mais aussi des visites, des excursions et d'autres services, les agences de voyages sont rémunérées pour leur rôle d'intermédiaire. Ce montant s'élève à 96 millions d'euros, soit 11 % des dépenses touristiques totales.

Enfin, les services culturels, sportifs et récréatifs, c'est-à-dire les visites de musées, les activités sportives de nature (parapente, sports en eaux vives, etc.) et les activités touristiques récréatives (casino, etc.) sont estimées à 46 millions d'euros, soit 5 % de la consommation touristique.

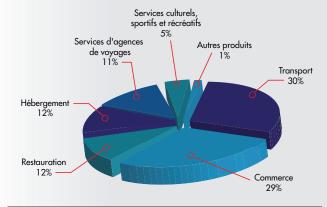


Représentation de l'impact économique de l'activité touristique à La Réunion en 2005



Source: INSEE - IEDOM - CEROM 2009

Répartition des dépenses des visiteurs selon le produit touristique à La Réunion en 2005



Source: INSEE - IEDOM - CEROM 2009

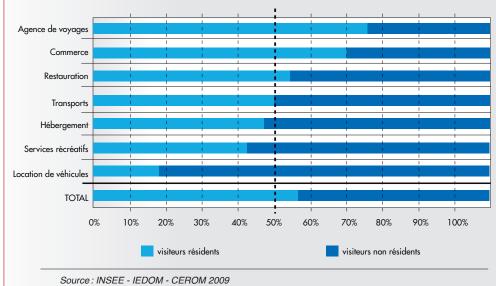
Plus de la moitié des dépenses touristiques provient des résidents

Les résidents sont les premiers consommateurs touristiques avec près de 480 millions d'euros de dépenses, soit 57 % des dépenses touristiques de l'île en 2005.

La clientèle locale génère plus des trois quarts des dépenses effectuées auprès des agences de voyages et 70 % des achats chez les commerçants ou chez les producteurs. Dans une moindre mesure, le service de restauration, dans sa fonction touristique, est également dépendant de la demande des visiteurs résidents (55 % des dépenses en service de restauration) et plus particulièrement lorsque ce service est dispensé en dehors des établissements d'hébergements: 69 % des dépenses en service de restauration dans les restaurants de type traditionnel ou rapide.

À l'inverse, la plupart des visiteurs non-résidents ne disposant pas de véhicule à La Réunion, la location d'automobiles est principalement de leur fait (81 % des dépenses de location). Les loisirs sont, eux aussi, majoritairement consommés par les touristes nonrésidents (57 %) car ils font partie des prestations complémentaires du séjour d'un touriste visitant l'île. Enfin, les visiteurs extérieurs représentent 53 % des dépenses en service d'hébergement. Cette proportion varie selon le type d'hébergement, ce poids étant le plus élevé dans l'hôtellerie (67 %).





L'agrégation des dépenses des résidents (57 % des dépenses touristiques) et des touristes affinitaires1 (20 %) représente plus des trois quarts des dépenses touristiques à La Réunion. Ainsi, bien qu'étant une composante indispensable à la réalisation et à la rentabilité des structures et des entreprises touristiques (hébergement, restauration, services récréatifs, etc.), le tourisme d'agrément² et le tourisme d'affaires³ représentent à eux deux moins d'un quart des dépenses touristiques. •

La structure de la consommation touristique résulte de comportements différents des visiteurs selon leur origine. Pour les résidents, les dépenses touristiques s'articulent autour de deux grands thèmes: l'envie de passer des vacances hors du département qui concentre des dépenses touristiques autour des postes transports (21 % de leurs dépenses touristiques) et agences de voyages (15 %) et le besoin de s'évader tout en restant sur l'île qui se traduit par une forte proportion de dépenses en commerce (35 %) et, dans une moindre mesure par des dépenses en restauration (11 %) et en hébergement

La majorité des dépenses des résidents tournée vers l'île

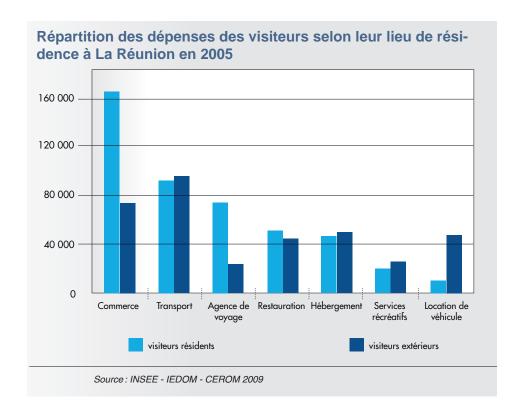


(10 %).

- La motivation du séjour est la visite à des parents ou amis, dans le cadre du séjour de vacances
- 2 La motivation du séjour est la découverte de La Réunion, les vacances.
 3 Séjour lié au travail, aux activités professionnelles, aux séminaires.

L'éloignement pèse sur la structure des dépenses des visiteurs non-résidents pour lesquels les transports représentent 27 % des dépenses totales. Les achats effectués chez les commerçants se situent en seconde position et représentent 20 % de l'ensemble de leurs dépenses. Plus de la moitié de cette dépense consiste en l'acquisition de cadeaux et souvenirs pour les visiteurs et leurs proches. En outre, l'obligation pour les touristes d'agrément et d'affaires de se loger, de se nourrir (service de restauration) et de se déplacer sur l'île entraîne un recours plus important à ces services (39 % des dépenses des visiteurs non-résidents contre 23 % pour les visiteurs résidents).

Enfin, les dépenses en services de loisirs sont bien plus élevées pour les visiteurs non-résidents (7 % de leurs dépenses contre 4 % pour la clientèle locale).



LE TOURISME SOURCE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'ÎLE, POURVOYEUR D'EMPLOIS ET D'EXPORTATIONS

Le tourisme contribue à la diversification de l'économie de l'île

Une création de richesses supérieure au secteur primaire ou à l'industrie agro-alimentaire

La valeur ajoutée directe générée par l'ensemble des activités qui fournissent des biens et services aux visiteurs est estimée à 290 millions d'euros soit 2,6 % de la valeur ajoutée totale créée dans le département en 2005, ce qui positionne le tourisme comme une activité émergente pour l'île. Pour mémoire, l'île accueillait moins de 30 000 touristes extérieurs il y a trente ans (contre 409 000 en 2005).

Au demeurant, l'industrie touristique de l'île reste encore sous-dimensionnée par rapport à d'autres destinations. À titre d'exemple, en 2008, La Réunion possède moins de la moitié de la capacité d'accueil en chambres d'hôtels classés de la Martinique et le quart de celle de l'île Maurice.

Toutefois, sa contribution à la richesse de l'île (2,6 % de la valeur ajoutée) est supérieure à celle de l'ensemble du secteur primaire, c'est-à-dire de l'agriculture, la sylviculture et la pêche (1,8 %) ou à celle de l'industrie agroalimentaire (2,1 %).

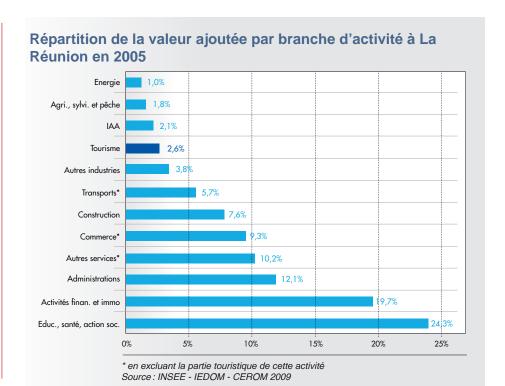




L'hébergement, premier secteur de l'industrie touristique

L'activité d'hébergement (y compris l'utilisation de résidences secondaires) constitue le premier contributeur de l'industrie touristique avec plus de 70 millions d'euros de valeur ajoutée créée en 2005, soit un peu plus du quart de la valeur ajoutée directe du tourisme alors qu'elle ne concentre que 14 % des dépenses (services de restauration compris). L'hôtellerie est la structure d'accueil la plus créatrice de richesses: 39 millions d'€ de valeur ajoutée. ▶





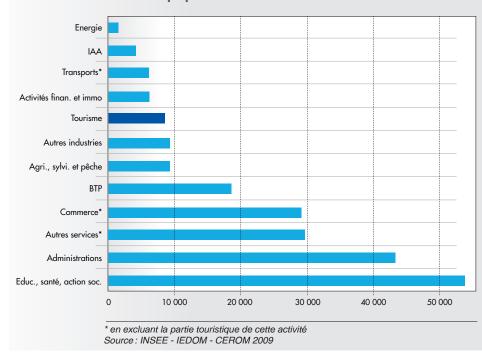
Près de 9000 emplois directs dans le tourisme

Les branches d'activités concernées par les dépenses des visiteurs emploient près de 9 000 personnes (salariés ou indépendants), soit 4 % de l'ensemble des emplois de l'île, selon le recensement de 2006. Le tourisme est une activité de main-d'œuvre, ce qui explique son poids plus élevé dans l'emploi que dans la valeur ajoutée.

L'industrie touristique et ses activités connexes emploient plus de personnes que le secteur des transports (6 450 employés, en excluant la partie touristique de cette activité) et des activités financières et immobilières (6 500) alors que ces branches d'activités génèrent une valeur ajoutée supérieure (respectivement 3,1 points et 9,5 points de valeur ajoutée de plus que le tourisme). Par ailleurs, le niveau d'emplois est équivalent à ceux de la branche « autres industries » ou de l'ensemble du secteur primaire.

Cette concentration plus forte en personnel s'explique par une intensité en main-d'œuvre élevée des activités touristiques telles que l'hébergement, la restauration ou les activités de loisirs. L'hôtellerie-restauration est ainsi le premier pourvoyeur d'emplois de l'industrie touristique (36 %). Les dépenses effectuées par les visiteurs auprès des petits commerces et des moyennes et grandes surfaces

Répartition des emplois (salariés et non salariés) selon le recensement de la population à La Réunion en 2006



de l'île engendrent près de 2400 emplois, soit un peu plus du quart des emplois touristiques. Les activités de loisirs, bien que peu créatrices de valeur ajoutée (5 % de la valeur ajoutée touristique), nécessitent une maind'œuvre abondante représentant 14 % des emplois touristiques.

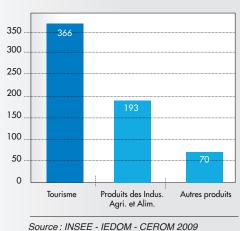


Le tourisme, première source d'exportation de l'île

Parce qu'il fournit des biens et services à des visiteurs non-résidents, le tourisme est une source d'exportation¹ pour La Réunion. Les dépenses des touristes extérieurs sur le sol réunionnais s'élèvent à 366 millions d'euros en 2005 et représentent la première recette d'exportation de l'île.

À titre de comparaison, le tourisme génère 40 % de recettes de plus que l'ensemble des exportations de biens manufacturés de l'île en 2005. Les exportations de produits des industries agricoles et alimentaires ne représentent qu'un peu plus de la moitié des recettes touristiques.

Exportations de La Réunion en 2005 (en millions d'euros)



Méthodologie d'élaboration du Compte Satellite du Tourisme à La Réunion

Qu'est ce qu'un Compte Satellite du Tourisme ?

Le but d'un compte satellite du tourisme (CST) est d'analyser en détail tous les aspects de la demande de biens et services liés à l'activité des visiteurs, d'observer les liens avec l'offre de ces biens et services au sein de l'économie et de décrire comment cette offre interagit avec d'autres activités économiques. L'Organisation Mondiale du Tourisme en collaboration avec Eurostat, l'OCDE et l'ONU a élaboré un cadre de recommandations pour la construction d'un CST.

Un lien fort avec les Comptes Économiques

La relation entre le CST et les comptes économiques est très étroite. Le CST ajoute une dimension "tourisme" au cadre des tableaux d'entrées-sorties du système de comptabilité nationale. Il permet d'identifier quelles branches bénéficient de la demande touristique, de calculer leur valeur ajoutée concernant l'activité touristique, d'identifier les relations entre l'offre et la demande de biens et services touristiques ainsi que d'évaluer le nombre d'emplois dépendant du tourisme.

Construction du CST Réunion : l'approche par l'offre

La construction du CST de La Réunion suit les recommandations de l'OMT adaptées au système statistique du tourisme de l'île. En l'absence de données sur la consommation du tourisme domestique, l'approche par l'offre a été privilégiée pour l'élaboration du CST. Cette approche part des données des comptes économiques, c'est-à-dire de la production de l'industrie touristique et des activités connexes au tourisme : **l'offre touristique**.

Le passage de l'offre touristique à la demande touristique, c'est-à-dire à la consommation du tourisme intérieur, se fait par l'usage de taux de touristicité (part du tourisme) de chaque activité, tirés des études sur l'emploi touristique salarié réalisées à partir des données des déclarations annuelles de données sociales (DADS). La consommation du tourisme récepteur provient en grande partie des résultats de l'enquête de fréquentation touristique commanditée par le comité régional au tourisme « Île de La Réunion Tourisme » et réalisée par l'Insee. Enfin, la consommation du tourisme domestique s'obtient comme solde de cette approche. •

1 - La notion d'exportation est usuellement utilisée en référence à des transactions commerciales portant sur des **biens** entre agents économiques de territoires différents, mais elle recouvre également les **services**. À ce double titre le tourisme est un produit d'exportation pour La Réunion.



Décembre 2009 ISBN: 978-2-11-099112-6 Dépôt légal n°09 00 68 Directeur de publication:

Pascal CHEVALIER
 Crédit photos :
 David LAURET,

David PERRAIN.

• Hôtel BOUCAN CANOT,

· Hôtel PALM

Réalisation
• Michel BRASSET, INSEE
• Samuel DEHEEGER, INSEE

Conception Graphique: Design System

Imprimerie: Color Print
© INSEE-2009 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la

Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

www.insee.fr/reunion www.iedom.fr/dom/reunion/presentation.asp

Claude PARAIN, INSEE David PERRAIN, IEDOM Jérome SCHMEITZKY. IEDOM